

AA081

BASES

3 jours 21 heures

2 630 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# Connaître l'assurance du transport maritime et de l'assurance «ad valorem»

## Assurance des marchandises transportées

### COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser l'activité de l'entreprise et les risques auxquels elle est exposée pour lui proposer une solution d'assurance adaptée à ses besoins et à ses contraintes économiques.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

### PROGRAMME

#### A. COMPRENDRE LES RÈGLES DU TRANSPORT MARITIME

1. Définition
2. Réglementations
3. Contrat / connaissance
4. Responsabilité
5. Cas d'exonération
6. Indemnisation / limitations de responsabilité / déplaçonnement
7. Exercice de l'action : titulaire, tribunal compétent, prescription
8. Avarie commune
9. Conteneur

#### B. DÉTAILLER LE RÔLE DES AUTRES INTERVENANTS DANS LA CHAÎNE LOGISTIQUE

1. Commissionnaire
2. Transitaire
3. Manutentionnaire / aconier
4. Consignataires

#### C. MAÎTRISER LES PRINCIPES DE L'ASSURANCE « AD VALOREM »

1. Intérêt lié aux risques de transport
2. Différents types de polices et de garanties :
  - a) souscription et fonctionnement
3. Étude détaillée de la « Police Marché »
4. Gestion des sinistres :
  - a) constitution du dossier, règlement, recours
5. Étude de cas

### PUBLIC

- Chargés d'indemnisation transports maritimes

### PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

### POINTS FORTS

Les participants visualisent les risques de transports maritimes et l'ensemble des intervenants dans la chaîne logistique.


La réalisation d'études de cas permet aux participants de valider les définitions clés et de s'initier à la souscription et à la gestion des sinistres transports maritimes.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance transports, formateur expert de l'Ifpass.

### SESSION(S) 2020

#### PARIS

Du 20 au 22 avril   
Du 21 au 23 septembre

#### BORDEAUX

Du 20 au 22 avril  
Du 20 au 22 avril

#### Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### MÉTIERS VISÉS

03A - Vente itinérante,  
03B - Vente en bureau ou point de vente,  
04A - Evaluation des risques, contrôle technique, prévention,  
05A - Soucription des risques non standard,  
05C - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.